

## Résultats de l'enquête sur la baisse de la consommation des crédits de restauration collective de 2014 à 2015

Dans le cadre des travaux de la commission « restauration-logement » du CCAS, le constat d'une baisse de la consommation des crédits de restauration collective (source CHORUS), dans une majorité de BOP, a conduit à s'interroger sur les raisons de cette évolution. Une première enquête auprès des BOP a été lancée le 12 avril 2016. Le défaut de complétude des réponses et leur hétérogénéité n'ayant pas permis de disposer d'enseignements précis sur les causes de cette évolution, le bureau PSPP2 a relancé cette enquête auprès des DREAL le 18 juillet dernier, enquête ouverte jusqu'en septembre, en utilisant la même grille de questions.

Rappel des items sur lesquels les DREAL ont été interrogés afin d'identifier les raisons de la diminution des dépenses constatée :

- une diminution des effectifs du service, se traduisant mécaniquement par une baisse du nombre de repas servis ;
- une diminution de l'offre de restauration collective consécutive aux restructurations des services qui se serait traduite par des fermetures de restaurants ;
- autres raisons.

Il était également demandé d'indiquer le montant des charges à payer liées à la restauration collective (factures de l'année N-1 s'imputant sur le budget de l'année N) de 2014 (reportées sur 2015) et de 2015 (reportées sur 2016).

Le tableau figurant en annexe présente les résultats de l'enquête de façon détaillée.

### 1) Taux de réponse et hétérogénéité des informations communiquées

- Le taux de réponse à l'issue des deux enquêtes est proche de 99 %. En effet, sur 18 BOP des services déconcentrés (RBOP SD) interrogés, 16 RBOP ont répondu (les RBOP PACA et Corse n'ont pas répondu à l'enquête) ;
- Les 16 RBOP SD ont communiqué des informations le plus souvent globalisées au niveau de leur ZGE (voire des ex ZGE dans les régions fusionnées), à l'instar des BOP AURA, Ile de France et Pays de Loire, et n'ont communiqué des informations détaillées que pour 39 UO uniquement. Ces indications globalisées au niveau de la ZGE permettent néanmoins de dégager les lignes de force de l'évolution de la consommation au plan régional.

- Sur les 16 BOP SD, 13 ont connu une baisse de leur consommation et, à l'inverse, 3 d'entre eux (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Hauts de France) ont connu une progression de leurs dépenses de restauration collective en 2015 par rapport à 2014. Toutefois, pour les BOP Nouvelle Aquitaine et Hauts de France, les situations sont contrastées au sein des ZGE, puisque au sein du BOP Nouvelle Aquitaine, l'ex BOP Limousin connaît une baisse des dépenses et au sein du BOP Hauts de France, l'ex BOP NPC connaît une évolution négative.
- Au sein des 13 BOP ayant connu une baisse globale de leur consommation en 2015 par rapport à 2014, certaines UO ont connu à l'inverse une hausse de consommation, ce qui confirme l'hétérogénéité des situations qui sont rarement univoques au sein d'une même ZGE (ainsi, à titre d'illustration, les DDT 51 et 52 pour le BOP du Grand Est et les DDT 28, 36 et 45 en région Centre ont connu des hausses de consommation).

## 2) Analyse de la situation des BOP qui ont connu une diminution de leur consommation

Parmi les items invoqués pour justifier la diminution :

- diminution des effectifs

4 BOP [AURA (dont ex BOP Auvergne), Guyane, Mayotte et Pays de Loire] mentionnent cet item comme facteur explicatif de la baisse de la consommation en 2015 par rapport à 2014.

14 UO (sur 39 UO pour lesquelles les informations sont disponibles), font explicitement mention de cet item qui pour certaines UO peut se cumuler avec d'autres items : avec l'item « report de charges » (DDT 54 et 55), « hausse des prix des repas » et « autres habitudes alimentaires » (DDT 67), « dépenses exceptionnelles » et « autres habitudes alimentaires » (ex BOP Auvergne du BOP AURA), « autres habitudes alimentaires » (DDT 50), « hausse des prix » et report de charges » (BOP Pays de Loire).

- Autres raisons

Ces raisons se répartissent en cinq catégories :

- *baisse des dotations d'action sociale* (DDT 08 et DDT 10, BOP Bretagne et Martinique),
- *dépenses exceptionnelles en 2014* (ex BOP Auvergne du BOP AURA, DREAL Centre et DDT 28), A noter cependant que pour la DDT 28, les dépenses ont progressé en 2015 par rapport à 2014.
- *baisse des frais de fonctionnement* (ex-BOP limousin et ex BOP Rhône-Alpes),
- *erreur d'imputation* (BOP Ile de France) ayant eu pour effet de minorer en 2014 le montant des dépenses (item énoncé une seule fois),

- *diminution du nombre de rationnaires* (nombres de repas servis), item pouvant lui-même revêtir cinq dimensions : hausse du pris des repas (DDT 67 et BOP Pays de Loire), baisse de la qualité des repas (DDT 10), offre concurrente/autres habitudes alimentaires (DDT 10 et 67, ex BOP Auvergne du BOP AURA, BOP Guadeloupe et DDTM 50), restructuration des services/éloignement du lieu de restauration (DREAL Centre, ex BOP Basse-Normandie), raison non précisée (ex BOP Limousin, BOP Ile de France et Réunion).

➤ *La fermeture de restaurants ou la réorganisation de l'offre de restauration collective*

Cet item est peu invoqué du fait de son caractère plutôt exceptionnel (à titre d'illustrations, l'ex DREAL Champagne Ardennes, la DREAL Centre et la DDT 37, le BOP Guadeloupe).

➤ *Report de charge venant impacter mécaniquement le montant de la dotation de l'exercice* (DDT 54 et 55, ex BOP Rhône-Alpes, BOP Bretagne, Ile de France, Pays de Loire). De par leur caractère parcellaire, il n'est pas possible de valoriser le montant total des reports, tant de 2014 sur 2015 que de 2015 sur 2016.

**Conclusion :** Les résultats de l'enquête, malgré leur caractère parcellaire, permettent de disposer d'une vision plus ou moins détaillée, selon les indications fournies, sur la situation des 13 BOP qui ont connu en 2015 une baisse de leur consommation en matière de restauration collective, ce phénomène ne semblant pas circonscrit aux seules régions fusionnées.

Compte tenu du caractère souvent peu détaillé de la situation des UO, il n'est pas possible de dresser un tableau statistique précis des facteurs explicatifs, mais il est en revanche possible de lister certaines tendances lourdes plus ou moins partagées entre les services :

- En premier lieu, la diminution des effectifs qui induit souvent mécaniquement une baisse du nombre de rationnaires ; pour autant, cette baisse du nombre de rationnaires n'est pas nécessairement et exclusivement liée à la baisse des effectifs, puisque les services font état de nouvelles habitudes alimentaires parfois liées à des processus de réorganisation des services impactant l'offre de restauration collective. Pour autant, ces nouvelles habitudes ne sont pas systématiquement liées aux réorganisations.
- En second lieu, la baisse des dotations et les reports de charges ont également un impact sur la baisse de la consommation.

Ainsi, il apparaît que l'examen des causalités révèle une réalité complexe à appréhender, propre à chaque service et territoire considéré, les causes se cumulant ou non, la présente enquête ne permettant pas de dégager d'indicateurs clairs.

**ANNEXE – Enquête Restauration**

	BOP	% Evolution consommation 2014 / 2015	Baisse Effectifs	Fermeture restaurant / Réorganisation offre RC	Baisse dotation AS	Dépenses exceptionnelles en 2014	Baisse frais fonctionnement	Erreur d'imputation	Diminution du nombre de rationnaires					Reports charges
									Hausse prix repas	Baisse de la qualité	Offre concurrente / Autres habitudes alimentaires	Restructuration des services / Eloignement	Autre raison non précisée	
<b>1</b>	<b>Grand Est (14 UO détaillées)</b>	<b>-4,17</b>												
	DREAL Lorr.	-3,52	X											
	DDT 54	-23,64	X											X
	DDT 55	-9,46	X											X
	DDT 57	-5,15	X											
	DDT 88	-4,74	X											
	DIRE	-0,96	X											
	DREAL Ch.Ard	-11,82		X										
	DDT 08	-6,11			X									
	DDT 10	-15,14			X					X	X			
	DDT 51	44,15												
	DDT 52	0,91												
	DREAL Alsace	-1,9												
	DDT 67	-12,28	X						X		X			
	DDT 68	-0,99												
<b>2</b>	<b>Nouvelle Aquitaine (réponse globale pour 4 UO du BOP Limousin non détaillées)</b>	<b>4,26</b>												
	Ex BOP Aquitaine (DIR A, DIRM SA, DDT (M) 24, 47, 33, 40 et 64)	6,35												
	Ex BOP Limousin (DIR	-4,6					X						X	



	DEAL 973) RÉPONSE GLOBALE (2 UO NON DÉTAILLÉES)													
9	ILE-DE-FRANCE RÉPONSE GLOBALE/8 UO NON DÉTAILLÉES (DRIEE, DRIHL, DRIEA, DDT 77,78, 91, 95, CVRH 76)	-14,44						X					X	X
10	OCCITANIE (6 UO DÉTAILLÉES ; PAS DE RENSEIGNEMENT POUR 7 UO)	0,05												
	Ex BOP Languedoc-Roussillon (DDT 11, 30, 34, 48, 66)	1,45												
	Ex BOP Midi-Pyrénées (DREAL, DDT 31, DIR Sud-ouest, DDT 09, 12, 31, 32, 46)	0,1												
11	Martinique (2 UO détaillées)	-37,94				X								
12	MAYOTTE (1 UO)	-14,53	X											
13	HAUTS DE FRANCE (7 UO NON RENSEIGNÉES ; 3 UO DÉTAILLÉES)	2,3												
	EX BOP NORD PAS-DE-CALAIS (DREAL, DIR NORD, DDTM 59 ET 62, CVRH)	-3,91	NON RENSEIGNE											
	EX BOP PICARDIE (DDT 02,60,80)	19,53												
14	REUNION (DEAL 974 ET DM SUD OCÉAN INDIEN) 2 UO NON DÉTAILLÉES	-0,48											X	
15	NORMANDIE (3 UO DÉTAILLÉES ; PAS DE RENSEIGNEMENT POUR 2 UO)	-11,8												
	Ex BOP Basse-Normandie (pas de réponse pour DDT 14 ; niveau de consommation stable pour DDT 61)	-23,61										X		



